

**Approbation du Plan Départemental d'Action pour le
Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
(PDALHPD) du Val-de-Marne - 2026-2031**

Intervention de Nicolas BESCOND

Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Nous sommes aujourd’hui appelés à nous prononcer sur un document stratégique important : le Plan Départemental d’Action pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées pour la période 2026-2031.

Ce plan intervient dans un contexte de crise du logement profonde dans notre département.

Le diagnostic est sans appel : **près de 120 000 demandeurs de logements sociaux sont aujourd’hui recensés dans le Val-de-Marne**, alors même que **près de 70 % des Val-de-Marnais·es sont éligibles au logement social.**

À cela s’ajoute un **taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale : 17,2 % dans notre département contre 14,5 % en France métropolitaine.**

Le plan s’intéresse aux ménages les plus fragilisés de notre territoire : les personnes sans domicile, les personnes mal-logées, les ménages en situation de précarité monétaire ou énergétique, les personnes menacées d’expulsion, celles en difficulté d’accès à leurs droits, ainsi que les demandeurs de logement social.

En somme, **ce sont des centaines de milliers de Val-de-Marnais-es qui paient aujourd'hui le prix d'une crise du logement qui s'aggrave.**

Nous partageons, pour l'essentiel, le diagnostic dressé dans ce plan. Mais encore faut-il en tirer les conséquences.

Le rapport rappelle notamment que 24 communes du Val-de-Marne sont déficitaires au regard de la loi SRU, dont 9 sont carencées. Toutes sont dirigées par la droite.

Ces communes peuvent d'ailleurs compter sur un soutien politique au plus haut niveau. Le ministre délégué chargé du Logement, Vincent Jeanbrun, est allé jusqu'à qualifier Saint-Maur-des-Fossés de « bon élève » et à réduire l'amende due par la commune au titre de la loi SRU, alors même qu'elle ne compte que 11,5 % de logements sociaux¹.

Cela signifie concrètement que **certaines villes refusent encore de respecter un objectif fixé depuis plus de vingt ans** : construire suffisamment de logements sociaux pour garantir la mixité et répartir l'effort de solidarité sur l'ensemble du territoire.

Ce refus contribue directement à la tension que nous constatons aujourd'hui dans l'accès au logement. Il accentue les inégalités territoriales et reporte l'effort sur les communes qui construisent déjà beaucoup.

Nous prenons également acte du fait que ce plan est le premier PDALHPD depuis 2014.

Mais la question essentielle n'est pas seulement celle de l'existence d'un document stratégique. **La question est celle des moyens concrets que le Département met derrière les objectifs qu'il affiche.**

¹ « Logements sociaux : Saint-Maur, « bon élève » aux yeux du ministre Vincent Jeanbrun, retrouve ses pouvoirs d'urbanisme » - *Le Parisien* : <https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/logements-sociaux-saint-maur-bon-eleve-aux-yeux-du-ministre-vincent-jeanbrun-retrouve-ses-pouvoirs-durbanisme-06-02-2026-UC2S42XZNNAZNGMG4ZEAS5K2EQ.php?ts=1772615664261>

Et c'est là que la contradiction apparaît.

Car dans le même temps où ce plan affirme la nécessité de renforcer l'action publique face à la crise du logement, **votre majorité a fortement réduit l'engagement du Département dans ce domaine.**

Vos choix budgétaires et votre désengagement continu des politiques de solidarité ont clairement aggravé la situation sociale dans notre Département. Et les faits sont là pour en témoigner.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire pour 2026 ne prévoit que 2 millions d'euros consacrés à la construction et à la rénovation de logements sociaux. Au regard des besoins, cela ne représente quasiment plus rien.

Par ailleurs, toutes les demandes de subventions arrivées après octobre 2024 ne sont plus instruites, et les demandes déposées pour 2025 et 2026 ne le seront pas non plus. **Autrement dit, vous avez fait le choix d'un quasi-arrêt de l'implication départementale dans la production de logements publics.**

Comment concilier cette décision avec l'approbation d'un plan qui affirme lui-même que l'offre de logements est insuffisante et que l'action publique doit être renforcée ?

La même contradiction apparaît concernant les politiques de solidarité.

Le document souligne que 45 000 ménages seraient en situation de précarité énergétique dans le Val-de-Marne, soit 9 % des ménages du département².

Dans le même temps, **vous avez supprimé le chèque énergie départemental, dispositif qui vous avait servi de justification pour supprimer auparavant le chèque solidarité et les fêtes de solidarité.**

² P.25.

Vous avez également réduit certaines aides destinées aux ménages les plus vulnérables.

Je pense notamment aux décisions prises en mars 2025 concernant le Fonds de Solidarité Habitat : abaissement du plafond d'aide de 400 à 300 euros, suppression de l'aide à l'ouverture des compteurs d'électricité et de gaz, suppression des aides inférieures à 20 euros.

Ces décisions fragilisent davantage des ménages déjà en difficulté, alors même que le rapport souligne l'importance de ces dispositifs dans la prévention des impayés et des expulsions.

Nous partageons donc les constats exprimés dans ce PDALHPD.

Oui, il faut produire davantage de logements publics et rééquilibrer l'offre entre les territoires. Oui, il faut renforcer l'accompagnement social, prévenir les expulsions et lutter contre la précarité énergétique.

Mais on ne peut pas se contenter d'approuver un diagnostic sans interroger les décisions prises ces dernières années, décisions qui ont contribué à aggraver la situation que ce rapport décrit.

C'est cette contradiction de fond que nous souhaitons souligner aujourd'hui. **Nous aimerions donc savoir comment vous entendez concrètement traduire les cinq orientations de ce plan dans les années à venir, alors même que vous avez fait le choix de réduire l'engagement du Département en matière de logement public et de politiques de solidarité.**

Car au-delà des déclarations d'intention, des plans et des documents stratégiques, les Val-de-Marnais-es attendent surtout des décisions fortes et des actes concrets pour améliorer leur quotidien.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi